

le REVEST

Juillet / décembre 1999

les-Eaux

Magazine

Dossier

Actions sociales

**Biennale
de peinture**

Témoignage

La Libération
du Revest

Rendez-vous

2^{ème} semestre 1999

Bloc-notes

■ Mairie du Revest-les-Eaux (83200) du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30	04 94 98 19 90
■ Mairie-annexe/Foyer rue d'Estienne d'Orves	04 94 98 12 14
■ Office du Tourisme boulevard de l'Égalité du mardi au samedi 14h-18h	04 94 98 94 78
■ La Poste 29, rue Maréchal-Foch du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h (levée à 16h30) le samedi 8h-12h (levée à 12h)	04 94 98 90 43
■ Maison des Comoni 60, boulevard de l'Égalité tous les après-midi sauf le lundi de 15h à 19h	04 94 90 91 92
■ Bibliothèque Municipale L'Oustau per touti le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h	04 94 90 92 33
■ Musée d'art sacré occidental et oriental renseignements sur les horaires à la Mairie	
■ Cabinet des Monnaies 60, boulevard de l'Égalité	04 94 90 91 92
■ Ecole maternelle Jules Ferry Square A. Barry	04 94 98 97 06
■ Ecole maternelle du hameau chemin du Val d'Ardène	04 94 98 92 47
■ Ecole primaire de la Salvatte chemin de l'Oratoire	04 94 98 91 53
■ Restaurant scolaire	04 94 98 96 39
■ Eglise Saint-Christophe maison paroissiale	04 94 98 92 61
■ Ermitage Saint Marc (Chapelle Copte) heures d'ouverture à la Mairie	
■ Police Municipale	04 94 98 19 92
■ Sapeurs-Pompiers	18
■ Gendarmerie Nationale	04 94 89 49 52
■ Police-Secours	17
■ S.A.M.U. : Service d'Aide Médicale d'Urgence	15
■ Centre Anti-Poison de Marseille	04 91 75 25 25
■ Hôpital Inter-Communal Toulon-La Seyne (urgences)	04 94 61 60 03
■ S.O.S. Médecins	04 94 31 33 33
■ S.O.S. Drogue	08 00 05 88 88
■ Ambulances Var Assistance 24 heures/24	04 94 08 97 15
■ Compagnie des Eaux et de l'Ozone	04 94 46 72 72
■ E.D.F. Dépannage d'urgence	04 94 41 22 68
■ G.D.F. Dépannage d'urgence	04 94 41 41 00
■ Les Monstres s'inscrire à la Mairie pour l'enlèvement d'objets encombrants les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis du mois	04 94 98 90 15
■ Enlèvement des ordures ménagères	04 94 98 96 48
■ Déchetterie de Baudouvin du lundi au samedi	04 94 61 90 90
■ Horaires des Bus (RMTT)	04 94 03 87 03
■ Gare S.N.C.F. Info trafic pour le Var	04 94 24 30 00
■ Port de Toulon, gare maritime	04 94 22 80 82
■ Aéroport International Toulon / Hyères-les-Palmiers	04 94 22 81 60

e

► **Bloc-Notes**
Les adresses utiles

P.2

r

► **L'éditorial du Maire**

P.3

i

► **Dossier**
Actions sociales

PP.4/6

a

► **Culture**
Biennale de peinture
"Au fil du Béal"

P.9

m

► **La Libération du Revest**
Témoignage

P.8

m

► **Vie pratique**

P.9

o

► **En Bref**

P.10

s

► **Budget**

P.11

► **Les rendez-vous...**

P.12

Photo de couverture : P. Cléret
Le pigeonnier date du Moyen-âge

N°7

Le Revest-les-Eaux Magazine est une publication semestrielle de la Mairie du Revest diffusée gratuitement.

► **Directeur de la publication**
Janine Fenassile

► **Directeur de la rédaction**
Michel Bonnefoy

► **Rédacteur en chef et rédaction**
Cécile Renon

► **Comité de rédaction**

Pierre Cortez, Régis Durand, Bernard Paulet-Puccini, Maurice Sadoul.

► **Photos** : Patrick Cléret, sauf mention spéciale

► **Conception, réalisation, impression** :
HEMISUD - Tél. 04 94 14 70 14

► **ISSN** : 1269-6676

Prochain numéro : décembre 1999

L'interview du Maire

Janine Fenassile



Hélène et Rachel THÉRET

Le dossier de ce numéro du "Revest Magazine" porte sur les actions sociales menées par la commune. Pouvez-vous en préciser l'axe directeur actuel ?

— L'intervention de la commune au titre des actions sociales va des solutions d'urgence en faveur des personnes en difficulté, même momentanément, ou marginalisées, à la collaboration avec les services départementaux, les associations et les réseaux de solidarité. Notre intervention vise à secourir les individus en détresse, les réinsérer socialement, leur permettre de trouver un logement ou un emploi et ainsi retrouver leur dignité.

Dans un registre plus général, quelle est actuellement la priorité de la municipalité ?

— La priorité est donnée à l'action en direction des jeunes en favorisant la prise en charge des enfants et des adolescents par des structures qui leur permettent de s'épanouir mentalement et physiquement.

Les services municipaux viennent de bénéficier d'une certaine réorganisation. Pouvez-vous nous expliquer dans quel but et ce que cela va changer pour les Revestois ?

— Cette restructuration permet d'améliorer l'efficacité du service aux Revestois. Tout d'abord les gardes municipaux ont été déchargés de leurs tâches administratives afin d'être plus souvent en patrouille dans les rues ou sur les chemins, d'exercer une meilleure surveillance et d'engager le dialogue avec nos concitoyens. Ensuite, avec le souci de préserver et d'entretenir la qualité de vie de notre village, nous avons créé deux "emplois jeunes" environnement. Nos deux dynamiques recrutées ont déjà redonné vie à une partie de nos collines. Ce n'est qu'un début...

Actions sociales au

Une présentation des conditions d'accès à l'ensemble des aides existantes nécessiterait l'élaboration d'une véritable encyclopédie... Nous avons donc choisi de présenter dans ce dossier les principales actions relevant de la commune, en précisant l'incidence non négligeable et décisionnaire d'instances partenaires comme le Conseil Général, la D.D.I.S.S., la D.D.A.S.S., la Caisse d'Allocations Familiales.

Ainsi, en 1999, le montant de la contribution annuelle du Revest aux dépenses départementales d'aide sociale et de santé a été fixé à 461 220 F.

Il faut savoir que cette contribution est calculée par le Conseil général en fonction du nombre d'habitants des communes mais que toute demande d'aide sociale doit faire l'objet d'un dossier instruit par le C.C.A.S. en mairie.

L'assistante sociale de la mairie (1) et celle du Conseil général (2) aident à le constituer.

Ce dossier dûment rempli sera ensuite transmis par le C.C.A.S. au Conseil général qui statuera.

Ces aides concernent surtout les personnes âgées ou handicapées : aide médicale à domicile, aide médicale hospitalière, aide ménagère, placement en foyer ou en maison de retraite.

Il en va de même pour les dossiers de R.M.I.

Toute autre aide, ponctuelle ou de secours relevant de la commune doit aussi faire l'objet d'un dossier qui sera étudié rapidement par la commission sociale.

(1) Reçoit le matin à l'accueil de la mairie et se déplace sur rendez-vous.

(2) Reçoit le jeudi de 9 h à midi dans un bureau situé au-dessus de la Poste.

Priorité aux jeunes le Conseil Communal de la Délinquance,

Le C.C.P.D.

Le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance a été créé en 1989 en raison de problèmes sérieux rencontrés sur la commune : délinquance et prolifération de la drogue.

Ce conseil, présidé par le Maire, regroupe quatre autres élus : Mme Régnaud, Mme Figari, M. Cortez et M. Pouyadou qui se réunissent au moins une fois par an en séance plénière autour de membres d'organismes sociaux (la D.D.A.S.S., la C.A.F., la Direction départementale de la jeunesse et des sports, le service jeunesse du Conseil général et le directeur du S.L.A.J.), la Gendarmerie, les gardes municipaux, le procureur de la République, les associations locales, les écoles, le C.C.A.S. et des organismes spécifiques sollicités en fonction des problèmes rencontrés.

Le but du C.C.P.D. est de tracer un schéma directeur de prévention et de lutte contre la délinquance en fonction des problèmes rencontrés sur le terrain. La mise en œuvre des actions qui découlent de ce schéma directeur est confiée à l'E.S.C.R.M. (créé en 1965 pour encadrer les jeunes et dont le président actuel est Pierre Cortez) et plus particulièrement au S.L.A.J. (centre de loisirs permanent créé en octobre 1989 et ouvert aux jeunes âgés de 7 à 17 ans).

Les activités organisées sont variées moyennant une participation "à la carte" mais des arrangements sont possibles pour les parents (paiements échelonnés). Il s'agit principalement de séjours à thème pour les 12/17 ans : ski, voyage en Ardèche, body-board à Cap Breton,

Revest est Sociales

avec
de Prévention
l'ESCRM et le SLAJ

Le C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale du Revest dispose d'un budget annuel de 278 000 F.

Ce budget est réparti pour subventionner différentes actions, votées en commission, qui vont du centre aéré au voyage annuel du 3^{ème} âge, des aides de secours ponctuelles (chauffage, cantine, colonies, obsèques) au Noël des enfants et des anciens en passant par l'E.S.C.R.M., le S.L.A.J., le portage des repas à domicile, etc. Le bureau du C.C.A.S. est composé de sept personnes dont quatre élus municipaux. Le Maire en est la présidente.

D.R.



Les locaux actuels du S.L.A.J. (Association Sports, Loisirs, Animation, Jeunesse)

tournois internationaux de football... Pendant l'année scolaire, ce sont des animations journalières qui sont mises en place : aide aux devoirs, sport, soirées dansantes, spectacles. Pendant les vacances, ce sont des sorties à thèmes, mini-séjours, séjours et randonnées. Des rencontres et des conférences sont organisées en fonction de la demande : drogue, SIDA, secourisme... Le budget annuel de l'E.S.C.R.M est de 990 000 F dont 80% est consacré au S.L.A.J.

Avec près de 590 000 F d'autofinancement et quelques 403 000 F de subventions (dont 270 000 F versés par la commune), ce budget, en équilibre chaque année, est contrôlé par un conseil d'administration vigilant et permet de salarier deux personnes à temps plein, deux à temps partiel et un emploi jeune. Le reste finance les activités et les prestataires, le fonctionnement, l'entretien des locaux mis à disposition par la commune et les deux véhicules ainsi que les assurances.

Le Centre aéré maternel

Le Centre aéré maternel, géré par la mairie, se tient généralement à l'école maternelle de Dardennes pendant les vacances de février, de Pâques et d'été. Prioritairement destiné aux petits Revestois, il peut recevoir 50 enfants âgés de 3 à 6 ans et demi, encadrés par des moniteurs diplômés. A partir de cet été, le prix de la journée sera calculé en fonction des revenus des parents. Le centre aéré est ouvert de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi. Les inscriptions, pour une semaine minimum, se font en mairie.

Le foyer des anciens

Fondé en 1987 par Maurice Gensac, employé municipal en retraite, le Foyer des anciens regroupe aujourd'hui plus de 75 membres adhérents âgés de plus de 60 ans. Sa présidente est Anaïs Magnoni qui assure sa fonction avec vigueur depuis onze ans maintenant. Les activités de cette association sont multiples et se déroulent principalement à la mairie annexe du début du mois de septembre à la fin juin. Le dernier samedi du mois, un déjeuner est servi en mairie annexe pour 90F par personne et on peut danser ensuite des valses, tangos, javas et paso doble. Deux fois par an une sortie en car est organisée pour la journée avec

A.R.V.E.J

Dans le cadre de l'Aménagement des Rythmes de Vie de l'Enfant, des activités péri-scolaires sont proposées aux élèves de l'école primaire de 16h35 à 17h30. Les enfants, encadrés par des moniteurs diplômés, sont initiés à diverses activités sportives (tennis, jeux de ballon, rollers, tir à l'arc) dans le C.R.A.P.A. et aux tennis. En inter-classe, une personne titulaire du B.A.F.A. encadre les demi-pensionnaires dans la pinède et la documentaliste de l'école primaire pro-

pose des activités de soutien personnalisé par cycles d'une semaine, par classe et par roulement. Pendant le temps scolaire, d'autres activités, organisées en collaboration avec les enseignants, sont aussi financées par la mairie : atelier de poterie pour les C.P. et les C.E., intervention d'une plasticienne qui propose des cycles d'arts plastiques en rapport avec les expositions de la Maison des Comoni, et un atelier informatique pour les CM2 une fois par semaine.

Voyage du 3^{ème} âge

Chaque année, en mai ou en juin, un voyage d'une semaine est organisé pour les Anciens du Revest. Le transport s'effectue en car et le séjour se passe généralement dans un V.V.F. dans une région différente chaque année. En 1999 près de quarante personnes ont ainsi pu se rendre à Saint-Lary-du-Soulan, dans l'Aragon du

5 au 11 juin. Le transport est pris en charge par le C.C.A.S. et les participants paient leur séjour. Comme à l'habitude, Hélène Figari, Conseillère municipale était l'accompagnatrice de ce voyage. Pour l'année prochaine : renseignements et inscriptions en mairie.

un repas pris dans un bon restaurant. Des parties de loto, de cartes et de pétanque sont organisées le mardi et le vendredi de 14 h à 18 h 30, suivies d'un goûter pris en commun, moyennant une participation modique qui

permet de financer les lots et les sorties au restaurant. La cotisation annuelle est de 100F. Inscriptions auprès de Mme Alessandri, secrétaire de l'association, au : 04 94 98 98 58 (le soir).



D.R.

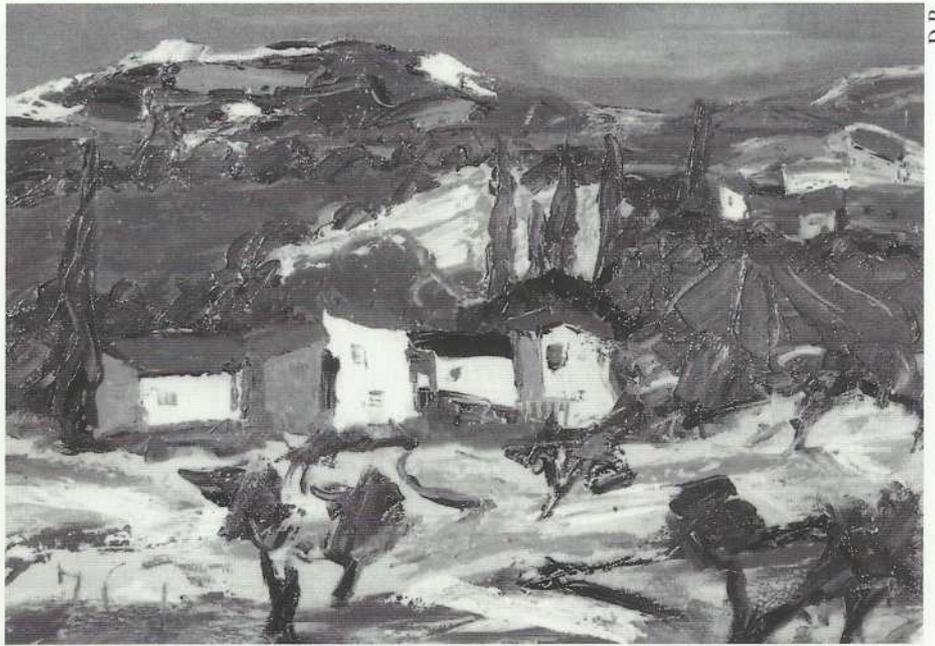
Biennale de peinture



Jean Sardi à la Maison des Comoni du 9 juillet au 29 août

L'œuvre de Jean Sardi est à l'honneur cet été. Né à Toulon en 1947, Sardi est un enfant du Revest depuis que ses parents s'y sont installés dans les années 60. Il y a épousé une Revestoise "de souche" dont il a eu deux filles. Professeur d'éducation physique au lycée Bonaparte, Sardi a dès son enfance aimé "dessiner, tripatouiller et barioler". Ayant cotoyé Baboulène et d'autres peintres locaux, ceux-ci l'ont poussé vers la peinture à l'huile qu'il pratique depuis vingt-cinq ans. "Ce mode d'expression me permet de travailler l'harmonie des couleurs sur des toiles de grand format, jusqu'à faire fi de la perspective", dit-il. Paysages, marines, scènes de rue et personnages nés de son imaginaire dans son atelier revestois seront donc présentés salle Pétrarque cet été. Depuis 1990 Sardi est en contrat exclusif avec la galerie Estades.

Dans la salle d'exposition et le hall des Comoni seront présentées une quarantaine de peintures sélectionnées parmi les cent qui ont finalement été adressées au jury du concours 1999 présidé par Jean Sardi et dont le thème est le paysage. 1^{er} prix : 10 000 F et une page de publicité dans "Arts Actualités Magazine". Le 2^e prix sera le poids



Un paysage de Jean Sardi

de l'artiste en bouteilles de champagne Castellane... L'entrée est libre et gratuite tous les jours sauf le lundi de 15h à 19h.

Au fil du Béal

De la source de la Foux au moulin de Tourris

de Igor Fédoroff et Yvette Roché

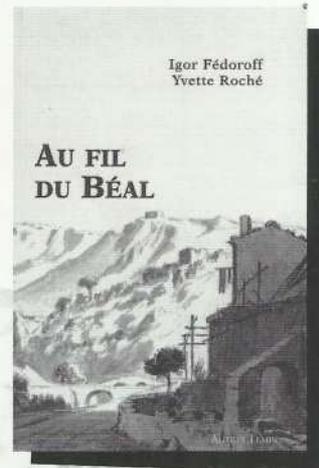
Editions Autres Temps, Marseille, 1999. 157 pages, 120FF. En vente à la Maison des Comoni et en consultation à la bibliothèque.

Voilà un livre destiné aux habitants de la vallée de Dardennes et du Las ainsi qu'à tous ceux qui aiment s'y promener, intrigués par ce petit canal à ciel ouvert ou souterrain dont l'eau servait déjà au XV^e siècle à actionner des moulins. Cet ouvrage collectif réalisé à partir d'archives, de documents et

de vestiges confirme que les rives de ce Béal appartenaient déjà à la ville de Toulon au XIV^e siècle. Si ce livre ne suit volontairement pas la chronologie, il nous raconte le parcours du Béal et de ses écluses depuis l'actuel fond du barrage jusqu'au premier moulin (en venant de Toulon) dit "de Tourris", du nom de son propriétaire du XVII^e siècle. Une très riche iconographie sera appréciée dans ce premier tome à feuilleter, à lire ou à relire pour le foisonnement historique qu'il propose.

Yvette Roché, revestoise et directrice d'école honoraire, s'occupe des archives de sa commune.

Igor Fédoroff a passé vingt-cinq ans de sa vie au service de la distribution des eaux potables de la ville de Toulon.



Libération du Revest le 20 août 1944

Un monument

Depuis cinquante-cinq ans, Le Revest se souvient de ceux qui ont aidé le village à retrouver sa liberté. Les survivants devenant rares et âgés pour se rassembler, un monument dédié à leur courage sera inauguré le 20 août 1999 espace Barry. Cette œuvre de mémoire et de création, commandée par la mairie au jeune sculpteur seynois Cébé, mesurera trois mètres de haut et arborera les insignes du 3^{ème} R.T.A. (1) et des F.F.I. (2). Ces trois tonnes de calcaire, de fer, d'aluminium et de laiton seront serties et tenues dans un socle en béton de 90 cm de côté sur lequel sera gravé le texte suivant : "Après de longs mois d'occupation et d'humiliation, notre village était libéré le 20 août 1944 par le 3^{ème} Régiment de Tirailleurs Algériens du Colonel de Linares avec l'aide du groupe de résistants de Louis Camolli, ouvrant la voie victorieuse de Toulon". Né en 1957, Cébé n'est pas guerrier mais il clame sa vigilance : "La libération de la France face à l'envahisseur fasciste est très importante pour moi".

(1) Les Turcos faisaient partie du 3^{ème} R.T.A.

(2) Les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) étaient des combattants volontaires de la Résistance.

Plusieurs d'entre eux furent blessés et faits prisonniers sans qu'ils puissent alerter leur poste de commandement. Le village fut immédiatement investi et les positions clés occupées. Le principal fortin du Colombier fut réduit au silence et anéanti.

Un camion allemand chargé d'armes et de munitions fut attaqué près du barrage par des F.F.I. du groupe Louis Camolli, son équipage décimé et une trentaine d'hommes se trouvaient ainsi armés pour défendre ladite route.

Après quatre années de souffrance et d'humiliation les Revestois voyaient flotter de nouveau le drapeau tricolore au sommet de la tour. L'avance se faisait péniblement mais victorieusement vers le sud, dans la vallée de Dardennes où les Allemands avaient installé la boulangerie de l'armée d'occupation, sur les pentes de Fontanieu et au château de la Ripelle. La libération de Toulon-nord commençait, l'état major français commandé par le général de Lattre de Tassigny installait son P.C. au village dans la propriété Mouttet.

Depuis le 15 août une poignée de F.F.I. locaux avaient pris la mairie et son administration malgré la présence des Allemands à une vingtaine de mètres de la maison commune. Un service d'intendance et un poste de santé furent mis en place dans les écoles. La population avec les réfugiés atteignait 3000 personnes alors qu'elle en comptait habituellement dix fois moins. Les vivres manquaient et pourtant les rations étaient distribuées journallement souvent au péril de la vie de ceux qui parvenaient à les substituer à l'occupation ennemie.

Ainsi fut écrite une page glorieuse de notre village. Il était bon de le rappeler."

Témoignage recueilli par
Pierre Cortez en 1985

Le témoignage d'un F.F.I.



Nous avons souhaité publier ici

le témoignage de M. Dominique Moretti, combattant volontaire 39-45, Croix de guerre avec citation et maire-adjoint honoraire qui entre dans sa 80^{ème} année. Il fut, avec son chef, le

regretté Louis Camolli, membre fondateur du groupe des F.F.I. du Revest-les-Eaux.

"Par une belle et chaude journée, un dimanche, notre village allait vivre un moment historique.

Il faut que les anciens se souviennent et que les nouveaux sachent que le 20 août 1944, jour "J" tant attendu, grâce à la participation intense de son groupe de maquisards, leurs frères d'armes, les valeureux soldats venus d'Afrique et d'ailleurs ont redonné à leurs familles l'espoir et la joie de vivre.

C'est vers 10 h du matin sur la place Meiffret, préalablement dénommée place Maréchal-Pétain, que les premiers éléments des troupes françaises du 3^{ème} Régiment des Tirailleurs Algériens commandé par le colonel de Linares et guidés depuis le plateau de Siou Blanc par de jeunes Revestois, attaquèrent la patrouille allemande qui surveillait le village.

La Police municipale restructurée

L'effectif de la police municipale est composé de trois personnes : un gardien de la police municipale, Mme Anne-Marie Verdeille et deux gardes champêtres principaux, MM. Jean-Pierre Cavallaro et Jean-Pierre Lebour.

Etant donné ce petit effectif pour couvrir une population avoisinant les 3500 habitants et une superficie communale de 2400 hectares, le service de la police municipale vient d'être réorganisé et modernisé. Dans un premier temps, c'est la tenue qui a été changée : chemise blanche, pantalon bleu marine et martingale bleu ciel. Mais pour aller de l'avant, il fallait revoir ses emplois et ses missions, le but fixé étant d'avoir au sein du Revest une police de terrain et de proximité, présente dans la vie de la commune et au service des Revestois. Sa tâche est donc, pour le bien de tous, de dialoguer, de s'informer et d'être en relation permanente avec les admi-

nistrés afin de répondre à leurs attentes, en pratiquant la prévention pour faire respecter les arrêtés municipaux et en cessant la répression aveugle. Pour atteindre ces objectifs mis en place par le conseiller municipal délégué à la police revestoise, "Nous devons, dit Alain Soriano, *délester la police municipale des lourdes tâches administratives qui lui incombaient. Aujourd'hui, c'est chose faite : après une réorganisation des services administratifs, elles sont confiées à Serge Parise qui vient renforcer nos effectifs afin que les Revestois disposent d'une police de terrain efficace, au service du public*". Et le conseiller municipal, cite cette phrase de Fontenelle, écrivain progressiste des 17^e et 18^e siècles : "Les citoyens d'une ville bien policée jouissent de l'ordre qui est établi sans songer combien il en coûte de peines à ceux qui l'établissent ou le conservent".

Civisme

Le tri sélectif représente un effort commun qu'il est justifié de poursuivre pour pouvoir espérer une baisse significative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Depuis avril 1998, les estimations de tonnage ont été dépassées au Revest. Si vous rencontrez des difficultés en la matière, adressez un courrier à la mairie.



Il est bon de rappeler que les huiles de moteur usagées doivent être jetées dans des cuves spéciales situées en déchetterie. Il en va de même pour les produits dangereux et toxiques comme les batteries, les acides, les piles etc.

Le co-voiturage des enfants à l'école

permettrait de réduire la pollution et les risques aux abords des écoles. Pensez-y entre voisins ayant des enfants du même âge. Voilà une autre forme d'économie multiple...



La vitesse excessive et la conduite irresponsable de

certains automobilistes mettent inutilement en péril la sécurité des Revestois de tous âges. Alors, plutôt que de gagner pour soi quelques trente ou quarante-cinq secondes qui peuvent être fatales pour d'autres, ne serait-il pas plus constructif de respecter les limitations de vitesse et de faire des économies sur le stress de chacun ?

▮ **Deux artistes revestois** ont exposé leurs œuvres à la Bouchonnerie de Pierrefeu en mars. Les peintures figuratives de Michel Dufresne, d'où jaillit un feu de couleurs saisissantes, répondaient à la rondeur des porcelaines voluptueuses et étonnement émaillées du sculpteur Wayne Fischer.

▮ **Le 1er forum des associations revestaises** s'est tenu en même temps que la traditionnelle foire aux plants le dimanche 18 avril sous un soleil un peu frisquet. La

Hommage à ANDRÉE LACROIX

Conseillère municipale de 1971 à 1982, Andrée Lacroix s'est éteinte à l'âge de 76 ans.

Présidente de l'Union des Anciens Combattants du Revest depuis 1990, Andrée Lacroix, née à Bayonne en 1922, nous a quittés en décembre 1998. Infirmière diplômée elle rejoint le maquis basque en 1942, sert d'agent de liaison et aide les Réfractaires à passer en Espagne pour rejoindre les Forces Françaises Libres. Arrêtée par la milice et les nazis, elle est internée en 1944 au Fort de Ha, près de Bordeaux. Après la Libération, elle s'engagea comme AFAT en Indochine. Mariée à Armand Lacroix, actuel conservateur du Cabinet des Monnaies, elle se fixe au Revest et participe à la vie de la commune en tant que conseillère municipale. Le jour de ses obsèques, le Maire lui a rendu hommage : *"C'est une amie que nous venons de perdre (...) une femme de cœur qui a su aussi consacrer une partie de son temps à notre village qu'elle aimait."*

formule a plu et sera certainement reconduite l'année prochaine, à la même époque, avec plus d'ampleur.

▮ **Deux directeurs d'école** ont quitté leur poste pour des raisons différentes. M. Jean Theisseire, directeur de l'école maternelle de Dardennes depuis 1970, vient d'atteindre l'âge de la retraite.

Mme Jackie Bellot, arrivée comme institutrice en 1988, devient directrice de l'école primaire en 1994. Elle quitte Le Revest pour suivre son mari qui est muté dans la région Midi-Pyrénées. Tous deux resteront ancrés à jamais dans la mémoire des générations d'enfants dont ils se sont occupés.

▮ **Les fêtes de Pentecôte** accueillent La Camargue cette année : exposition, conférence, concert, restauration et stands divers. Mais ce sont surtout les défilés de guardians et d'arlésiennes, ainsi que les courses camargaises dans l'arène du parking, qui frappèrent les esprits. Le vide-grenier et le salon des antiquaires ont ainsi pu profiter des nombreux visiteurs.

▮ **Artistes en herbe, les élèves de CE1** de Mme Dancet ont réalisé au cours de l'année 98-99 un superbe panneau en plaques d'argile sur le thème des animaux. Les enfants ont élaborés leur projet avec l'aide de leur maîtresse et de Anne Krøg-Øvrebø, la potière du village qui les a en particulier initiés aux techniques du relief sur plaque d'argile. Cette réalisation devrait orner en septembre le mur du bâtiment préfabriqué de l'école primaire dans lequel les enfants travaillent.

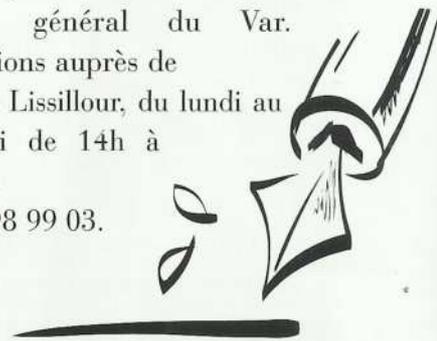
▮ **Une permanence de la CNAM** (assurance maladie) est assurée le mercredi de 14 h à 16 h au rez-de-

chaussée de la mairie.

▮ **Le Comité des Fêtes** est en train de mettre en place des séances de cinéma en plein air. A partir de septembre, des thés dansants seront organisés à nouveau en mairie annexe.

▮ **Revestois, à vos plumes !** Chaque mois, à partir de septembre, un atelier d'écriture se déroule à la bibliothèque municipale. De jeux de mots en consignes/contraintes, la page blanche se noircit. Etonnements, rires et jubilation sont au rendez-vous. Cet atelier est soutenu par la ville du Revest et le Conseil général du Var.

Inscriptions auprès de Michelle Lissillour, du lundi au vendredi de 14h à 18h au : 04 94 98 99 03.



▮ **Tous les événements d'intérêt général revestois** à paraître dans "Le Revest Infos" (mensuel) sont à communiquer par écrit à l'attention de la commission information, en mairie, avant le 15 du mois précédant leur déroulement sur la commune.

▮ **Et pour l'an 2000 ?** Eh bien oui, on pourra faire la fête, danser, ripailler et bien plus encore au Revest. A l'heure où nous imprimons, les idées foisonnent déjà. Il y aurait même un feu d'artifice prévu à la tour. Mais pour réaliser ces projets, aides et bonnes volontés sont sollicitées. Pour ce faire, veuillez retourner le questionnaire qui vous a été adressé avant le 14 juillet à la Maison des Comoni.

En tout cas, le 31 décembre 1999 sera revestois !

Actions municipales réalisées en 1998 et subventionnées par le Conseil général du Var

Grâce à un partenariat efficace entrepris avec Mme Hummel, Conseiller général du canton La Valette / Le Revest, une aide financière particulièrement encourageante pour la commune a pu être mise en place en 1998. Les actions en faveur du Revest se poursuivent en 1999. Nous vous les communiquerons dans un prochain numéro.

Voici les actions municipales réalisées et subventionnées par le Conseil général en 1998 :

Actions culturelles : 180 800F

- Fonctionnement Comoni 150 000 ●
- Expositions 20 000 ●
- Atelier d'écriture 5 000 ●
- Bibliothèque 5 800 ●

Actions sportives 93 500F

- Achat terrain 9 000 ●
- Stade 39 500 ●
- Tennis 45 000 ●

Actions scolaires 939 702F

- Restaurant scolaire 14 000 ●
- Construction école maternelle 819 250 ●
- Acquisition matériels 75 000 ●
- Equipement classe 18 240 ●
- Eclairage classe primaire 13 212 ●

Actions voirie 437 547F

- Travaux 354 547 ●
- Eclairage public 33 000 ●
- Enfouissement des lignes 50 000 ●

Actions pour le tri sélectif 132 400F

- Achat de conteneurs ●

Actions patrimoine 291 500F

- Tour sarrasine 45 000 ●
- Travaux sécurité 100 000 ●
- Eglise 50 000 ●
- Travaux bâtiments communaux 96 500 ●

Actions diverses 240 270F

- Animation fête de Pentecôte 15 000 ●
- Emploi C.E.S. 9 695 ●
- Acquisitions diverses 170 180 ●
- Achat véhicule électrique 45 395 ●

- Total des subventions reçues en fonctionnement : 213 695F
- Total des subventions reçues en investissement : 2 102 024F

Soit un total
de subventions
reçues en 1998
de **2 315 719F**

Photo : A. Dreumont



le
Juilbal : décembre 1999

les-Eaux

Magazine

LES RENDREZ-VOUS

JUILLET

- **A partir du 9** : Biennale de peinture aux Comoni.
- Exposition sur l'union latine au Cabinet des monnaies.
- **Le 13** : Apéritif Musette avec orchestre, à partir de 19h30 au village.
- **Le 14 au village** : jeux pour les enfants à 14h et concours de boules, bal avec l'Orchestre Louis Laure.
- **Le 15 au village** : "Les Estivales" avec François Valéry.
- **Le 23** : Bal au village avec l'Orchestre Christian Gil.
- **Le 24 au village** : Paella animée par l'Ecole de musique du Revest, retraite aux flambeaux avec la Parade seynoise, clique et majorettes, bal avec l'orchestre Louis Laure.
- **Le 25** : Dépôt de gerbe au Monument aux morts, apéritif et concours de boules au village.

AOÛT

- **Jusqu'au 29** : Biennale de peinture aux Comoni.
- Exposition sur l'union latine au Cabinet des monnaies.
- **Le 13** : Bal avec l'Orchestre Christian Gil à Dardennes
- **Le 14 à Dardennes** : Retraite aux flambeaux avec la Parade seynoise, clique et majorettes, bal avec l'Orchestre Louis Laure
- **Le 20 à 19 h** : Inauguration du monument érigé en souvenir de la Libération du Revest en présence du Général Lavallée.
- **Le 8** : Lei Gambado dou Revest leis Aigo, 3^{ème} course pédestre du Revest.

SEPTEMBRE

- Exposition sur l'union latine au Cabinet des monnaies.
- **A la bibliothèque** : exposition sur l'eau.
- **Le 25** : atelier d'écriture.

OCTOBRE

- Exposition sur l'union latine au Cabinet des monnaies.
- **A la bibliothèque** : exposition sur l'eau.
- **Le 30** : atelier d'écriture.

NOVEMBRE

- Exposition sur l'union latine au Cabinet des monnaies.
- **A la bibliothèque** : Histoires et romans en Méditerranée.
- **Le 27** : atelier d'écriture.

DÉCEMBRE

- Exposition sur l'union latine au Cabinet des monnaies.
- **Le 18** : atelier d'écriture.
- **Le 31** : Fêtes de l'an 2000.

Les programmes et les dates
des différents spectacles
1999/2000 seront disponibles
en septembre 1999
à la Maison des Comoni.